

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – ÉCOLE NOTRE-DAME RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Le conseil d'établissement est composé de 12 membres, incluant 6 parents (dont 2 qui en étaient à leur première année au sein du CÉ) et 6 membres du personnel de l'école.

Il n'y a eu que 4 séances au courant de l'année, au salon du personnel du pavillon 1, en compagnie du directeur, M. Martin Normandeau. Trois avant la suspension des activités scolaires en raison du confinement lié au Coronavirus, et une autre au mois de juin, par rencontre virtuelle.

Tel que recommandé par la commission scolaire, les points de décision qui pouvaient être reportés à l'année suivante n'ont pas fait l'objet de vote cette année. Voici toutefois les divers points qui ont pu être votés, avant l'interruption survenue en mars :

- Approbation du plan d'action pour la mise en œuvre du projet éducatif.
- Approbation d'effectuer des activités éducatives et sorties hors cours d'école.
- Approbation d'utiliser les montants amassés lors de diverses activités de financement pour l'organisation des activités de fin d'année, et l'achat de livres.
- Permission que les élèves de l'école participent à une campagne de financement pour Leucan, dans le cadre de l'Halloween

Les membres du conseil ont également profité de ces séances pour discuter et donner leur opinion sur divers sujets :

- Discussions autour de divers scénarios pour reconfigurer le stationnement des parents et débarcadère du pavillon 1, afin de le rendre plus sécuritaire.
- Discussions sur de légères modifications à la grille-matière et l'horaire de l'école.
- Démarches pour offrir une conférence aux parents sur l'organisation des études à l'approche des examens. Cet événement a été annulé à cause de la Covid-19.
- Discussions sur le nombre de membres qui devraient composer un CÉ, aucune suite n'a été donnée à ce point en raison des modifications sur ce point proposées par le projet de loi 40.

Les membres ont été régulièrement mis au courant des événements qui ont un impact sur ce qui se passe dans l'école :

- Projet de construction d'un nouveau bâtiment réunissant tous les élèves de l'école, qui a mis en suspend certains investissements (buts de soccer...) sur les équipements actuels.
- Le dossier de l'utilisation du Gymnase du camp de Grandpré a enfin débloqué, permettant aux élèves du pavillon 2 d'y effectuer quelques activités parascolaires.

Notons que le début de l'année s'est fait sous le signe du changement : nouvelle direction générale, réduction du nombre d'élèves dans des classes régulières, ajout de 4 nouvelles classes pour élèves à défis particuliers. Les membres du conseil ont été heureux de constater à quel point cette importante transition s'est faite sans heurts au niveau des enfants et de leurs familles. Le travail et les efforts de la direction et tout le personnel ont porté fruit. Notamment, les commentaires des familles dont les enfants fréquentent des classes d'adaptation scolaire sont élogieux et témoignent de la qualité du travail de toute l'équipe.

Un immense merci à tous ceux qui ont participé à ces rencontres, en particulier à Mme Liette Lemieux qui encore une fois a agi à titre de secrétaire des séances. Ainsi qu'à M. Martin Normandeau pour avoir su répondre à toutes nos questions et nous expliquer avec pertinence tous les points d'information sur la vie de notre école.

Philippe Marois – Président du Conseil d'établissement